

Vos questions / nos réponses

pouvez-vous me conseiller ?

Par [Profil supprimé](#) Postée le 15/05/2017 18:23

Un de mes amis est marin et après un voyage en Angleterre, il est rentré changé. Je fais ce qu'il fallait pour savoir ce qui lui arrivait et j'ai fini par apprendre par lui même qu'il avait commencer à ce droger à la cocaïne depuis ce voyage. Aujourd'hui, son salaire de 4000€/mois ne lui suffit même plus pour vivre tellement il vonsomme d'alcool et de stupéfiants... de plus, il peut devenir violent après en avoir consommé et depuis qu'il a commencé à se droguer, il a un casier judiciaire d'ouvert pour agression et possession de stupéfiants... pouvez vous me conseiller pour que je lui vienne en aide, j'ai déjà essayé de lui parler mais il ne veut pas, je ne sais pas quoi faire...

Mise en ligne le 18/05/2017

Bonjour,

Bien que comprenant l'inquiétude qui vous pousse à nous contacter et à vouloir aider votre ami, il est difficile de vous conseiller concrètement tant que cet ami ne veut pas saisir la main que vous lui tendez. Le préalable indispensable pour pouvoir aider quelqu'un c'est que cette personne accepte cette proposition et puisse préciser les termes de l'aide dont elle aurait besoin.

Vous pouvez tenter par de nouvelles discussions avec votre ami de comprendre ce qui se passe pour lui. Ses consommations abusives de cocaïne et d'alcool s'inscrivent très probablement dans un contexte bien plus large de difficultés personnelles et il sera peut-être plus enclin à accepter d'être aidé pour la globalité de sa problématique.

Concernant des soins en addictologie, il faudra qu'il soit volontaire pour qu'ils aient lieu et partie prenante de la démarche pour qu'elle ait des chances d'aboutir à un arrêt des consommations. Quand il sera décidé, c'est dans un CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) qu'il trouvera l'aide la plus adaptée. Vous pouvez d'ores et déjà l'informer de l'existence de ces centres et lui préciser que les prises en charges y sont confidentielles et gratuites.

Nous restons disponibles pour vous orienter vers un CSAPA ou pour échanger plus directement sur vos inquiétudes. N'hésitez pas bien sûr à donner nos coordonnées à votre ami et à l'encourager à faire l'expérience de nous contacter pour discuter de sa situation. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) ainsi que par Chat de 14h à minuit.

Cordialement.
